

PROJET D'ETABLISSEMENT (version 2007)

Introduction : Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Un premier document, élaboré par le Conseil de Participation durant l'année civile 1998, a été relu afin de mettre en avant l'état d'avancement et les résultats acquis après ces années de fonctionnement. Cette seconde version a été élaborée en 2007. Elle exprime notre volonté collective de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 en conformité avec les projets éducatif et pédagogique définis par le pouvoir organisateur.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une oeuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisation, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en oeuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce "capital de départ" dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en oeuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

L'enseignement est d'abord une relation entre personnes et, de même qu'un enfant apprend à vivre en regardant ses parents, l'élève apprend à réfléchir et à maîtriser des processus d'apprentissage en imitant et en voulant satisfaire ses professeurs. Cette évidence commande les deux premières priorités de ce projet : le projet personnel et la vie spirituelle et chrétienne. La troisième concerne le savoir-vivre ensemble, la quatrième l'ouverture au monde et à la citoyenneté, et la cinquième porte sur l'hygiène de vie.

Rem. : il ne faut voir aucune classification hiérarchique dans cette numérotation.

Priorité n° 1 : Le métier d'élève, le projet personnel.

Notre projet pédagogique dit : *La formation sera donc structurée, alliant le sérieux des études et le respect de la discipline, pour donner aux jeunes, dans un climat familial et paisible, des points de référence essentiels pour leur stabilité :*

- apprendre aux élèves à apprendre, c'est-à-dire leur inculquer des connaissances, mais aussi une méthode de travail personnelle, l'esprit d'analyse, le sens de la synthèse,
- leur permettre de répondre aux défis d'une société en perpétuelle évolution et aux exigences du monde de demain, en développant leur sens critique et leur capacité de jugement.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- des options claires : des programmes cohérents sont proposés aux élèves ; tous assurent un certain équilibre entre les disciplines littéraires et scientifiques, ainsi qu'une certaine continuité entre les différentes années d'étude,
- la préparation aux études supérieures avec des sections et des orientations exigeantes : latin, math. fortes, sciences fortes, langues et économie,
- une organisation par classes encadrées par un titulaire à qui est attribué un nombre important d'heures de cours,
- groupes restreints en 1^{ère} année (max. 24 élèves par classe),
- tutorat des élèves par des professeurs,
- l'attention apportée à chaque élève dans un climat chaleureux et exigeant,
- parrainage des élèves de 1^{ère} en difficultés par des élèves de 5^e,
- organisation d'une école de devoirs pour le 1^{er} degré,
- mise en place de remédiations,

Notre projet pédagogique dit : *Notre Communauté entend être avant tout un milieu éducatif, dont le but est d'aider chaque élève à devenir vraiment soi-même, c'est-à-dire une personne capable de liberté et de responsabilité, cherchant sa vocation propre et prête à assumer, dans la société de demain, le service qui lui permette de réaliser au mieux ses possibilités.*

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- aide à l'orientation : - collaboration avec le CPMS,
 - soirées d'informations,
 - testing individuel en cas de difficultés,
 - participation à Dream day,
 - participation aux Tables Rondes UCL – Rotary,
 - journées portes-ouvertes des écoles supérieures,
 - local d'information aux études supérieures,
- mise en place d'un projet pour enfants à haut potentiel en collaboration avec les parents,
- attention particulière à la rentrée des premières en septembre,
- attention particulière et personnalisée lors de l'inscription afin d'élaborer un contrat clair qui permet à l'élève et aux parents de se projeter dans le vécu scolaire à venir,
- concertation entre les enseignants du 3e degré du fondamental et la direction du secondaire,
- au premier degré des conseils de classe se tiennent dès le mois d'octobre,
- rencontres d'orientation avec les parents et les élèves de chaque niveau aux premier et deuxième degré,
- à Pâques des conseils de classe seront tenus et permettront de prévenir élèves et parents des échecs qui se profileraient en fin d'année,

L'élève ne peut développer sa personnalité et acquérir les connaissances et les stratégies de réussite de ses études que s'il est reconnu capable d'atteindre un certain niveau de performance et désireux d'y arriver ; si sa volonté et sa concentration sont souvent à améliorer, il n'en fera l'effort que s'il est encouragé et encadré.

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- des bulletins fréquents,
- des notes qui, tout en respectant l'évaluation par compétences, restent chiffrées pour une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension,
- l'encouragement des efforts et la mise en valeur des réussites des élèves tant par annotations sur les copies corrigées que par les remarques portées sur les bulletins,
- l'organisation d'une première et d'une deuxième S pour permettre aux élèves en difficultés, par un programme partiellement différencié, de récupérer leur retard et réintégrer une 2^e commune, ou une 3^e générale.

Priorité n° 2 : La vie spirituelle et chrétienne.

Notre projet pédagogique dit : *L'Institut est une communauté d'enseignants, de parents et d'élèves, où les valeurs évangéliques éclairent le sens de la vie. La recherche d'intériorité n'est jamais absente de nos préoccupations car c'est elle qui assure à l'être humain sa dimension personnelle inaliénable.*

En référence à l'Évangile, affirmer notre choix d'ancrer notre identité dans cette tradition va de pair avec la volonté de vivre au niveau des convictions et des cultures une pluralité qui est, dans la société actuelle une évidence mais aussi une richesse et une source essentielle d'apprentissage.

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- organisation de la vie religieuse de l'Institut autour d'un thème annuel choisi par l'équipe d'animation chrétienne,
- célébrations des temps forts du calendrier liturgique : Toussaint, Noël, Mercredi des Cendres, Carême et Pâques,
- journée des premières commençant par une célébration d'envoi,
- journées de niveau avec célébration,
- retraite de deux jours pour tous les élèves de 5^{es},
- pour les 6^{es}, trois journées sociales dans différentes associations,
- prière du lundi matin dans la cours pour toute la communauté scolaire,
- feuilles de prière distribuées chaque semaine en classe, constituées à partir de l'Évangile du dimanche,
- opérations caritatives,
- action de Carême et d'Avent,

Priorité n° 3 : **Le Savoir-vivre ensemble.**

Notre projet pédagogique dit : *Notre pédagogie est faite d'équilibres : exigences de travail et de discipline, naturel et chaleur des relations, organisation rigoureuse de la vie quotidienne, esprit de service, vie de classe et activités parascolaires forment un tout, où le souci de la personne de l'élève s'allie au désir de l'intégrer harmonieusement dans la société.*

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- mixité vécue sagement par la promotion de comportements respectueux de l'autre dans ses différences,
- matinées d'informations sur la vie sexuelle et affective,
- mise en place d'un conseil des élèves et élection de délégués de classe,
- apprentissage à la solidarité : aide à la chandeleur,
 - o services divers à la collectivité,
 - o aide aux élèves absents pour maladie,
- exigences vestimentaires,
- maintien des élèves à l'Institut sur le temps de midi et organisation d'activités diverses,

Priorité n° 4 : **L'ouverture au monde et à la citoyenneté.**

Notre projet pédagogique dit : *L'initiation du jeune à la vie sociale est aussi importante que le contenu des cours. Notre enseignement se caractérise par la priorité donnée à la culture générale :*

- leur apprendre à être c'est-à-dire à développer en soi cette finesse de cœur et cette sensibilité au vrai, au beau et au bien, qui font la qualité de la vie et des relations à autrui.
- leur apprendre à développer cette créativité et cet esprit critique qui permettent à l'homme d'assumer et d'influencer toute évolution nouvelle.
- leur apprendre surtout que le monde ne s'arrête pas à leur personne et qu'ils ont une tâche à remplir, que nul ne pourra réaliser à leur place.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- séjours de découverte faisant intégralement partie des cours en première et en deuxième, et en projet en troisième,
- nombreuses visites culturelles,
- rencontres citoyennes avec des hommes politiques et visite des divers Parlements,
- conférences et débats politiques,
- Jeune Magasin du Monde (Oxfam),
- Voyages de classe en fin de deuxième degré et au troisième degré, limités financièrement et géographiquement,
- Organisation d'une « journée du Beau » pour les 5^{es},
- Présence des Jeunesses musicales,
- Activités théâtrales,
- Développement d'une bibliothèque riche de plus de 14.000 ouvrages,
- Locaux adaptés aux nouvelles technologies,
- Tri sélectif des déchets,
- Groupe Amnesty International,
- encouragement aux engagements divers tels que le scoutisme,

Priorité n° 5 : Les assuétudes et l'hygiène de vie.

Notre projet pédagogique dit : L'originalité majeure du projet pédagogique de l'Institut est d'équilibrer formation intellectuelle et stabilité psychologique. Certes l'ambition des élèves est de réussir des études supérieures et donc d'acquérir chez nous la préparation intellectuelle adéquate, mais nous pensons que leur meilleur gage de succès est l'harmonie intérieure, facteur d'épanouissement dans tous les domaines de la vie.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- politique sportive développée :
- stade pour les classes de première, de troisième, et de cinquième,
- natation intégrée dans les cours pour les classes de deuxième,
- participation à diverses compétitions sportives,
- prise en charge de la prévention des assuétudes, la problématique du tabac, des drogues et de l'alcool est une priorité dans les actions de prévention et d'information des élèves et de leurs parents, en collaboration, si nécessaire, avec des compétences externes à l'établissement.